

Notre cheminement sur l'autoroute numérique

Margaret Conrad,
présidente de la Société historique du Canada

Introduction

Pour des organismes bénévoles comme la Société historique du Canada (S.H.C.), Internet et ses technologies connexes offrent des possibilités à la fois formidables et redoutables. Même si la révolution numérique n'a pas entraîné des transformations aussi radicales qu'on le prédisait autrefois, il n'en demeure pas moins qu'elle a modifié les habitudes de la majorité des historiens universitaires. Nous commandons actuellement des livres en ligne, nous communiquons entre nous principalement par courriel et nous nous attendons de plus en plus à trouver des articles de revues dans le cyberspace. S'il n'en tient qu'à Google et à d'autres moteurs de recherche, nous pourrions bientôt, avec un simple clic, avoir accès aux bibliothèques du monde entier. Dans un tel milieu propice aux communications, la S.H.C. a la possibilité de rendre ses ressources intellectuelles, en particulier sa *Revue* et ses brochures, plus accessibles via Internet. Ce qui représente un défi, c'est de réaliser un tel projet sans ébranler les structures qui favorisent les activités courantes de la SHC, dont les finances sont toujours serrées.

Au cours des deux dernières années, la S.H.C. a fait des progrès sur l'autoroute numérique, selon une orientation que nous a proposée Del Muise, directeur adjoint du Centre for Public History de l'Université Carleton. Pour donner suite aux recommandations de Del, Gerry Friesen, alors président de la S.H.C., a demandé au Conseil, au printemps 2004, de mettre sur pied un Comité des communications Internet dans le but de voir quelles possibilités s'offraient à la S.H.C. dans ce domaine. Ce comité, coprésidé par John Lutz et moi-même et composé de Gabrielle Blais, Marielle Campeau, Geneviève Dumas, Don Fyson, David Moorman, Del Muise et Frits Pannekoek, a travaillé rapidement et a présenté une série de recommandations que le Conseil a adoptées à l'automne 2004. Les recommandations étaient basées sur le principe général selon lequel la S.H.C. servirait mieux ses membres et le grand public en rendant ses publications disponibles par Internet. Par conséquent, nous avons entamé trois projets : la numérisation de la *Revue de la Société historique du Canada*, y compris les anciens numéros ; la numérisation des 192 publications des séries de brochures historiques et des brochures portant sur les groupes ethniques du Canada ; la reconception du site Web de la S.H.C. visant à le rendre plus interactif. Gerry Friesen a convaincu le ministère des Affaires étrangères de contribuer 38 000 \$ aux coûts de la numérisation des brochures et de la *Revue*. David Moorman a établi un fonds de prévoyance de 53 819 \$ qui pourrait servir, *si nécessaire* (c'est David qui souligne), à financer d'autres initiatives liées à Internet.

La *Revue de la Société historique du Canada*

Margaret Conrad a présidé un sous-comité composé de Kerry Badgley, Dominique Marshall, Joan Sangster, Valerie Korinek et Marielle Campeau, chargé de négocier un contrat avec Érudit, service d'édition de l'Université de Montréal, afin de numériser la *Revue de la Société historique du Canada*. Érudit prévoit mettre en ligne sous peu tous les anciens numéros de la *Revue*, qui a été fondée en 1922 sous le titre de *Rapports annuels de la Société historique du Canada*. Pour satisfaire aux critères du programme de subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de la S.H.C. a aussi décidé en 2003 de publier la *Revue* deux fois par année. Le deuxième numéro ne paraîtra qu'en format électronique. À partir de 2007, nous afficherons donc annuellement deux numéros de la *Revue* sur le Web.

Afin de propulser la *Revue* de la S.H.C. dans l'ère numérique, nous avons eu plusieurs choix difficiles à faire. D'abord, il a fallu décider entre un service d'édition électronique sans but lucratif et une entreprise comme Project Muse. Si nous avions retenu cette dernière option, les coûts d'accès à nos articles iraient à l'encontre de l'esprit d'Internet, qui offre aux chercheurs et chercheuses, au personnel enseignant, aux étudiants et étudiantes et au grand public du monde entier la possibilité de consulter des articles de revues évalués par les pairs. Quelques chercheurs, notamment Roy Rosenzweig, directeur du Centre for History and New Media de l'Université George Mason, considèrent que le « libre-accès » est un « bien public sans précédent » [Traduction.] (<http://www.historians.org/Perspectives/issues/2005/0504vic1.cfm>). Le Conseil approuve dans l'ensemble cette idée, de même que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, qui, à l'automne 2005, a appuyé publiquement le principe du libre accès, sans toutefois préciser quelles conséquences il entraînerait pour les éditeurs de revues savantes.

Après des délibérations, le Conseil de la S.H.C. a décidé d'imposer un embargo de deux ans, période après laquelle la *Revue* sera accessible à tous via Internet. En adoptant le libre accès après une période de deux ans et en associant la *Revue* à d'autres revues sur le site Web d'Érudit, nous offrons aux auteurs qui auront publié leur article dans la *Revue* un public beaucoup plus vaste qu'auparavant sur les plans national et international. Ce n'est qu'à l'usage que nous pourrions évaluer l'impact que notre décision aura eu sur le nombre de nos membres.

Si nous décidions pour ou contre le libre accès, nous devons aussi décider de profiter des services d'un éditeur canadien

ou étranger. Comme dans tant de domaines de politique d'intérêt public, le Québec a joué un rôle de chef de file en proposant une solution de rechange canadienne au modèle purement commercial. Le gouvernement du Québec, en partenariat avec l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal, a créé Érudit, un organisme sans but lucratif chargé de numériser toutes les revues savantes publiées au Québec. Opérant selon le principe du libre accès, du format ouvert et du logiciel libre, Érudit publie actuellement près de 50 revues et offre des services auxiliaires, notamment la gestion d'abonnement, l'archivage, la recherche et la compilation de statistiques d'utilisation. Les modalités de fonctionnement d'Érudit sont si bien élaborées et efficaces que la France et la Belgique les ont adoptées. Si nous pouvions travailler ensemble, nous pourrions faire en sorte que d'autres régions du Canada adoptent un jour cette méthode de dissémination du savoir. Les avantages d'Érudit nous paraissaient évidents. La S.H.C. profite de l'expertise du consortium Érudit, de l'interface trilingue (française, anglaise et espagnole) de son site Web et de la portée impressionnante de son réseau. En 2004, le site Web d'Érudit recevait en moyenne plus de 150 000 visites par mois, dont 25 % en provenance de la France et 22 % des États-Unis. Le Canada venait au troisième rang, avec 18 % des utilisateurs.

La mise en ligne de la *Revue* soulevait aussi une autre question, celle des droits d'auteur. La S.H.C. n'a que tout récemment ajouté aux contrats des auteurs une disposition relative à la publication électronique ; de façon générale, depuis la fondation de la S.H.C., les questions de droits d'auteur étaient, pour le moins, assez vaguement définies. Plutôt que de se trouver empêtrés dans ces incertitudes, nous avons décidé d'adopter une série de politiques qui, nous l'espérons, nous serviront bien dans le domaine des droits d'auteur. En élaborant ce que nous appelons notre « dossier de diligence raisonnable », nous nous sommes inspirés du travail du Comité de diffusion de la recherche de la Fédération canadienne des sciences humaines du Canada, qui surveille de près les questions liées aux droits d'auteur et à l'utilisation équitable.

Avant d'afficher les articles sur le Web, la S.H.C. a envoyé une lettre à chacun des auteurs ou à leur succession, lorsque l'adresse était repérable, afin d'annoncer notre intention de publier en ligne. Nous avons envoyé près de 300 lettres et n'avons reçu que des réponses favorables. Nous avons aussi communiqué avec plusieurs auteurs que nous estimions susceptibles, en raison de leur notoriété, de s'opposer à la publication en ligne de leurs articles, mais aucun d'eux n'a demandé à ce que son travail ne soit pas rendu disponible. Nous avons également publié un avis dans le *Bulletin* de la SHC indiquant notre intention de publier en ligne. De plus, nous afficherons sur notre site Web un avertissement signalant que nous avons fait tous les efforts raisonnables

pour communiquer avec les auteurs des textes publiés dans la *Revue* de la S.H.C. et spécifiant que, si malgré tout un auteur s'opposait à la publication électronique de l'un de ses articles, nous le retirerions aussitôt. Voilà les heureuses possibilités de la publication via Internet.

L'aspect précédent soulève un autre problème, auquel font face les auteurs qui ont l'intention de publier seulement dans Internet, comme ce sera le cas pour le deuxième numéro de la *Revue*. Le savoir créé et affiché dans Internet peut être éphémère. Lorsqu'on décide d'adopter des moyens numériques, il est important aussi d'adopter une politique d'archivage sécuritaire. Les universités canadiennes sont invitées en ce moment à créer des archives numériques comprenant les travaux de recherche effectués dans leurs établissements, mais l'objectif ne sera pas atteint avant un certain temps. Heureusement pour la S.H.C., des procédés d'archivage sont intégrés dans les services qu'offre Érudit.

Il est bien possible que le CRSH ajoute, dans sa prochaine attribution de subventions, des incitations financières visant à appuyer la numérisation des revues savantes. Si nous cessions de publier sur papier (une mesure que nous n'avons pas l'intention de prendre à l'heure actuelle), nous ferions certes d'importantes économies, mais seulement parce qu'Érudit est un organisme fortement subventionné. À long terme, nous consacrerons presque certainement plus d'argent à la publication de nos revues, à la fois sous forme électronique et imprimée.

Les sceptiques peuvent bien conclure, avec quelque regret, que le savoir universitaire ne sera bientôt plus diffusé que sous forme électronique. Même à court terme, notre expérience de la numérisation nous a amenés à modifier la version imprimée de la *Revue*, et nous entrevoyons déjà la fin des revues telles que nous les connaissons. Au lieu de regrouper à la fin de la publication les résumés d'articles et les notices biographiques des collaborateurs comme nous le faisons auparavant, nous sommes obligés de les annexer directement à chaque article. La plupart des gens cherche l'information par article, et non pas par numéro de volume ; ils ont plus souvent recours à la recherche par mot clé que par titre de revue. Dans un tel contexte de publication, pourquoi avoir un numéro de volume? Les articles peuvent être affichés au fur et à mesure qu'ils sont évalués par les pairs et révisés, sans attendre la réception d'autres articles. Même si cette façon de procéder n'empêcherait pas les comités de rédaction de créer des numéros spéciaux, elle modifierait peut-être la manière dont les numéros spéciaux seraient créés. On pourrait créer des liens vers d'autres sources en ligne, par exemple, et à d'autres articles subséquents. Même les notes de renvoi peuvent comprendre des liens qui offrent au lecteur ou à la lectrice un accès direct à d'autres ressources en ligne. Les façons par lesquelles les revues s'adaptent, et leurs capacités mêmes à s'adapter à

l'emprise d'Internet, restent à voir, mais la S.H.C. joue un rôle de chef de file dans ce mouvement visant à adapter à l'ère numérique les pratiques universitaires, telles que la révision par les pairs et le travail éditorial, qui ont été élaborées et mises en oeuvre pendant l'ère de l'imprimé.

Les brochures de la SHC

Pendant que nous nous attaquons à ces délicates questions, Gerry Friesen et moi-même, de concert avec Ian Wilson, Gabrielle Blais, Michael Eamon et Jean-Stéphen Piché, avons conclu en avril 2005 un protocole d'entente avec Bibliothèque et Archives Canada (BAC) établissant un partenariat pour la numérisation des deux séries de brochures produites par la S.H.C., à savoir les brochures historiques et les brochures sur les groupes ethniques du Canada, ainsi que l'accès par voie électronique à ces brochures. Selon le protocole, BAC numérisera et procèdera à la lecture optique de caractères les 192 brochures en anglais et en français. BAC créera également une base de données pour gérer les textes numériques, développera une version des brochures accessible sur son site Web et nous aidera à promouvoir le projet. Bien que nous ne puissions pas prévoir l'impact financier de la libre circulation des brochures, nous constatons une demande continue pour les exemplaires imprimés.

Le site Web de la SHC

Sur un troisième front, Don Fyson a présidé un sous-comité, composé de John Bonnett, Marg Conrad, Geneviève Dumas, John Lutz, Del Muise et Brian Shipley, chargé de voir au remaniement du site Web de la S.H.C.. Le comité du site Web a grandement bénéficié d'un rapport préparé par John Bonnett en août 2004 au nom du Comité canadien d'histoire

et d'informatique, rapport qui analysait des approches possibles pour la conception de notre site Web. Six compagnies ont répondu à une demande de lettre d'intérêt et c'est une entreprise d'Ottawa, Leverus, qui a été choisie par la S.H.C. pour créer une nouvelle image en ligne. Dans le cadre de cette initiative, John Lutz a travaillé de concert avec Leverus à la création d'un nouveau logo pour la S.H.C., qui orne maintenant notre papier à en-tête et notre nouveau site Web, et qui sera bientôt intégré dans la conception du *Bulletin* et de la *Revue* de la S.H.C.. Notre webmestre, Brian Shipley, a joué un rôle important pour aider le comité à rendre notre site Web plus interactif : le site offre entre autres une section réservée aux membres, un calendrier des activités et des liens vers nos nouveaux projets de publication électronique.

Conclusion

Notre trajet sur l'autoroute numérique a parfois été agité et a exigé beaucoup de travail de la part des membres du comité, ainsi que de Joanne Mineault et de Marielle Campeau, qui gèrent notre bureau à Ottawa. Étant donné l'expérience avec le Portail vers l'histoire canadienne, projet trop ambitieux à maintenir, le Comité des communications Internet avait hâte d'édifier de solides fondations pour nos nouveaux services en ligne. Le Conseil de la S.H.C. espère que notre expansion dans Internet appuiera notre autre initiative principale qui vise à attirer vers la S.H.C. plus d'historiennes et d'historiens, surtout dans les domaines de l'histoire non canadienne. Un nombre accru de membres nous permettrait de développer nos programmes et de devenir le genre d'organisation dont notre profession a besoin au XXI^e siècle.



Canadian Historical Association
Société historique du Canada

85th Annual Meeting
85^e réunion annuelle

York University
Université York

